

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de Winnipeg-Nord-Centre invoque-t-il le Règlement?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Puis-je signaler que j'ai dit en commençant que je ne blâme personne. Je demandais au leader du gouvernement à la Chambre s'il accepterait d'entamer des pourparlers afin de déterminer s'il y avait moyen de faire quelque chose, d'un commun accord, afin de liquider cet arriéré.

M. l'Orateur: Les avis de motion qui restent sont-ils réservés?

Des voix: D'accord.

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES DIRECTIVES SUR LES PRIX ET LES REVENUS DANS LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances, qui prépare sans doute son exposé budgétaire. Comme il ressort des documents budgétaires déposés hier que l'inflation persiste, le gouvernement reviendrait-il, comme mesure intérimaire de lutte contre l'inflation, sur son refus de chercher à faire accepter les directives sur les prix et les revenus par toute l'économie?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, mon honorable ami devra attendre jusqu'à mardi prochain, j'en ai bien peur, pour connaître mes propositions au sujet de ce problème.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme je crains ce que le ministre peut nous dire mardi prochain, je lui demande si lui ou le gouvernement envisagera une politique comme celle que j'ai proposée, pour combattre l'inflation par des moyens autres que la création du chômage?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, j'espère que dans la lutte contre l'inflation les honorables vis-à-vis cesseront de demander au gouvernement d'effectuer de nouvelles dépenses.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre des Finances si le premier ministre avait son approbation quand il a déclaré dans les provinces atlantiques que le gouvernement consacrerait plus

[M. Lewis.]

d'argent aux régions de croissance lente en vue de faire contrepoids à d'autres programmes anti-inflationnistes?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je crois que nous nous engageons dans un débat. Je vais donc céder la parole au député de Wellington, qui a une question supplémentaire.

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Finances. Puisque le gouvernement a dépensé \$950 millions en biens et services l'an dernier, et puisque 83 p. 100 de cet argent des contribuables ont servi à acquitter les frais supplémentaires causés par l'inflation, le ministre dirait-il à la Chambre comment il compte remédier à cette situation?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, je crois que mon honorable ami devra attendre encore une fois, comme d'autres d'ailleurs, jusqu'à mardi prochain. Pour répondre à la question ayant précédé celle de l'honorable député, au risque d'enfreindre le Règlement, qu'il sache que le premier ministre ne doit pas me demander la permission de parler ou de préconiser la dépense de plus d'argent n'importe où au Canada.

Des voix: Oh, oh.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES PASSEPORTS—LA CONFUSION DUE À LA PERTE DES DEMANDES—L'ASSOUPLISSEMENT DES EXIGENCES BRITANNIQUES ET FRANÇAISES

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet de la confusion qui règne au bureau des passeports, car cet état de choses force bien des députés ou leurs secrétaires à y passer des heures pendant qu'on cherche les demandes perdues. Comme le personnel administratif n'est pas à blâmer, car il déploie des efforts louables pour venir à bout de la situation, et comme le problème découle de modifications apportées à la politique et qui ont fait augmenter le volume de demandes, le ministre serait-il disposé à permettre au Bureau de revenir aux anciennes façons de procéder? Ainsi, ceux qui détiennent des passeports pourraient les faire renouveler provisoirement sans présenter une nouvelle demande. On pourrait peut-être adopter cette méthode jusqu'à ce que la période de pointe de la saison touristique soit passée ou jusqu'à ce qu'on ait ouvert les bureaux régionaux.